

Municipalité
Montpellier

Scrutin du
2018 11 25
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

Montpellier

Municipalité

par Manon Lanthier, que :
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Poste # 3

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du

2018	10	12
année	mois	jour

 au

2018	10	26
année	mois	jour

JOURS :	lundi	HEURES :	De : 8 h	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h
	mardi		De : 8 h	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h
	mercredi		De : 8 h	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h
	jeudi		De : 8 h	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h
	vendredi		De : 8 h	à : 12 h	De : 13 h	à : 16 h

À NOTER - Le vendredi

2018	10	26
année	mois	jour

le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2018	11	25
année	mois	jour

**de 10 h
à 20 h**

et un vote par anticipation sera tenu le :

2018	11	18
année	mois	jour

**de 12 h
à 20 h**

4. renseignements sur le vote par correspondance :

- tout électeur inscrit sur la liste électorale à un autre titre que celui de personne domiciliée et qui en fait la demande par écrit peut voter par correspondance
- la date limite de réception au bureau du président d'élection de la demande de voter par correspondance est le dernier jour pour présenter une demande devant la commission de révision, soit le :

2018	11	07
année	mois	jour
- les bulletins de vote seront expédiés le :

2018	11	14
année	mois	jour
- le ou les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard à 16 h 30 le deuxième jour précédant celui fixé pour le scrutin au bureau de vote, soit le :

2018	11	23
année	mois	jour
- les électeurs pouvant voter par correspondance et qui n'auront pas reçu le ou les bulletins de vote pourront communiquer avec le président d'élection afin de les obtenir à compter du sixième jour précédant celui fixé pour le scrutin, soit le :

2018	11	19
année	mois	jour

5. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Priscilla Maurice

6. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : Priscilla Maurice

7. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection Adresse : <u>4, rue du Bosquet</u> Montpellier (Québec) J0V 1M0 <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: 0 auto;">819 428-3663</div> Ind. rég. Numéro de téléphone
--

Adjoint Adresse : <u>4, rue du Bosquet</u> Montpellier (Québec) J0V 1M0 <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: 0 auto;">819 428-3663</div> Ind. rég. Numéro de téléphone

Signature

Donné à _____, le _____

Montpellier
Municipalité

Président d'élection

2018	10	10
année	mois	jour